

LES DOCUMENTS EN BIBLIOTHEQUE

Quel type de documents trouve-t-on en bibliothèque ? Il s'agit d'envisager ici les documents sous leur double aspect matériel : celui de la constitution physique de l'élément-livre et celui de la constitution des collections considérées comme des ensembles d'unités élémentaires formant chacun un tout.

I Le Livre

Les bibliothèques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui abritent principalement du livre. Selon l'origine des fonds, le caractère patrimonial ou non patrimonial de l'établissement, les collections de livres comprennent du manuscrit, du livre ancien ou seulement du livre contemporain.

1) Les Éléments constitutifs du livre

Les 3 éléments constitutifs du livre sont : l'écriture, le support de l'écrit, et le procédé selon lequel l'écrit est fixé sur le support. Mais le livre c'est aussi un produit de civilisation qui a son prix (un prix marchand) dans un circuit complexe qui se crée entre l'auteur et l'imprimeur- libraire puis l'éditeur.

A. L'Écriture

✓ Les premières écritures

Ce sont les **pictogrammes** (apparus en 3300 Av J.C. en Mésopotamie (Sumer) ils représentent des objets concrets à l'aide d'un dessin (cela dérive vers l'écriture cunéiforme).

Puis les **idéogrammes** qui sont une évolution des pictogrammes, ils représentent le son, par exemple le signe représentant le chat, représente aussi le son « cha » dans des mots tels que chapeau, achat etc. L'écriture idéographique dérive vers l'écriture syllabique dans lesquelles les idéogrammes représentent les sons successifs de chaque mot : Les hiéroglyphes égyptiens sont une écriture d'idéogrammes, ils apparaissent à partir de 3150 Av. J.C., l'écriture chinoise est aussi une écriture idéographique.

✓ L'Écriture alphabétique grecque

L'invention de l'alphabet grec date du X^e siècle avant J.C. Platon insistait déjà sur le fait que l'écriture alphabétique permettait de fixer la parole, le discours et qu'ainsi la critique en devenait possible. Les conséquences de l'invention alphabétique ont été décrites par les linguistes et historiens comme déterminantes pour la formation de la pensée et de la logique occidentale, car l'écriture alphabétique a une efficacité maximale, avec un nombre réduit de signes, il est possible d'exprimer toutes les complexités de la pensée abstraite.

B. Les Supports de l'écrit

✓ Les planchettes de bois, les poteries gravées (Ostraca), les tablettes d'argiles (terre cuite) ou cire noire

✓ Le papyrus

✓

Pâte végétale employée en Egypte (début du III^e millénaire), le papyrus est une fibre du roseau, découpé séché et tissé. Le papyrus est introduit à Rome au III^e siècle avant JC, puis de là il est

exporté dans tout le bassin méditerranéen, le papyrus est le support généralisé de l'écriture dans l'antiquité, avec l'utilisation du papyrus le livre prend la forme d'un rouleau le volumen. Volumen vient de volvere (rouler) il nous reste de la racine le mot de volume qui s'applique à l'unité physique bibliographique.

✓ Le parchemin, le vélin, le palimpseste

Ce sont des peaux tannées :

Le parchemin est un mode de tannage de la peau (peau raclée, lavée à la chaux, polie) souvent de la peau de mouton mais ce peut être de chèvre, d'âne. L'introduction du parchemin date du I^e siècle, mais il se substitue totalement au papyrus au V^e siècle. Il viendrait de Pergame où le développement de sa fabrication aurait été favorisé pour pallier au coût élevé du papyrus importé d'Egypte. C'est avec le parchemin qu'apparaît le livre sous forme de codex, car le parchemin à la différence du papyrus peut être plié (le papyrus casse), les feuilles sont pliées pour former un cahier et sont cousues.

Le vélin est la peau la plus luxueuse c'est la peau de veau mort né, on l'utilise pour les manuscrits de luxe, en raison de son grain très fin et de sa blancheur.

Le palimpseste est une peau réutilisée déjà écrite une première fois elle est grattée (pour effacer le premier texte, laver) et de nouveau écrite.

✓ Le papier artisanal

Venu de chine (inventé vers 150 av.J.C.), exporté au travers les pays arabes en Espagne puis dans le reste de l'Europe. Fabriqué à base de pâte de cellulose extraite de tissus (chiffe). Sa fabrication est réalisée à base de chiffons mis à tremper dans une cuve et battus avec un maillet, la pâte est répandue sur des formes, cadres tendus de fil de laiton, les fils verticaux sont les pontuseaux et les fils horizontaux sont les vergeures. Le papier est introduit en Italie dès la fin du XI^e siècle, mais il ne se généralise pas immédiatement, c'est au XIII^e siècle que l'on voit naître des centres de fabrication du papier en Italie (Fabriano), puis au cours du XIV^e siècle en Europe. Et c'est **en 1500 que l'emploi du papier se généralise pour la confection des livres**. Le papier chiffon deviendra l'unique support de l'écrit jusqu'en 1850.

✓ Le papier mécanique

Deux innovations majeures contribuent à l'apparition d'un nouveau papier, elles vont de pair. La première est l'invention de **la machine à papier continu** qui, équipée de cylindre, permet de sortir des rouleaux de papier (disparition des pontuseaux et vergeures) c'est une accélération de la production, elle est construite en 1803 en Angleterre et introduite sur le continent en 1811. En France elle fut mise en œuvre par Canson et les Montgolfier d'Annonay. La seconde invention **est la pâte mécanique à base de pâte de bois**. En 1844, la première usine de papier de pâte de bois est ouverte en Allemagne en 1848.

✓ Les supports photographiques, informatiques et numériques

Les procédés photographiques : les microfiches, microfilms etc.

Les procédés informatiques : Le disque dur de l'ordinateur, la disquette

Les procédés numériques : le Cédéroms, le DVD

C. Les Procédés de l'écrit

✓ L'écriture manuscrite

L'écriture manuscrite a été longtemps l'unique mode de production du livre. En Europe occidentale, les grands centres de production du livre au moyen âge étaient les scriptoria des monastères, puis à compter du XIII^e siècle, les ateliers de copistes des universités (système de la pecia).

✓ La xylographie

Le procédé consiste à graver le texte et l'image sur un bois en relief pour le reproduire par application après encrage sur un support, c'est une technique venue d'extrême orient qui est mise en œuvre en occident à compter du XIV^e siècle, on l'utilise pour des éditions de Donat (ouvrages de grammaire pour écoliers), de livres de piété populaire, d'almanach : des images et peu de texte. Les éditions xylographiques les plus fréquentes à partir de 1500 ont été l'Apocalypse figurée, la Biblia pauperum (Bible des pauvres), et l'Ars moriendi (Art de mourir). Mais le procédé de la xylographie ne peut se substituer à l'écriture manuscrite.

✓ L'imprimerie

L'imprimerie connaît deux grandes périodes qui correspondent à la distinction entre la période du livre artisanal (le livre de Gutenberg) et celle du livre industriel.

▪ L'imprimerie de Gutenberg

Elle est constituée d'une presse, et d'un jeu de caractères mobiles en fonte : les poinçons, métal dur en acier sur lequel la lettre est gravée en relief. Le premier livre imprimé par Gutenberg est la bible à 42 lignes (1452). Sauf quelques améliorations de la presse à imprimer mais qui n'en changent pas la nature, l'imprimerie de Gutenberg reste inchangée jusqu'au XIX^e siècle. Le premier atelier d'imprimerie de France a été installé à l'initiative de 2 universitaires de la Sorbonne, à Paris en 1470.

L'impression est dite typographique, la typographie étant ce jeu de caractères mobiles, l'impression typographique se fait beaucoup mieux sur papier que sur parchemin, en raison de la souplesse du papier. Le développement de l'impression typographique coïncide avec la généralisation de l'utilisation du papier. L'impression typographique se reconnaît car elle crée un léger creux à l'endroit où le caractère a été imprimé, en raison du relief du poinçon.

L'impression sous presse permettait un rendement d'environ 250 feuilles par jour.

✓ L'imprimerie de l'ère industrielle (imprimerie mécanique) à compter de 1810

A compter du XIX^e siècle, les inventions techniques vont modifier radicalement l'aspect du texte et de l'illustration, au caractère typographique et à la presse se substituent des procédés mécaniques de composition et d'impression.

▪ Impression du texte

La stéréotypie : Invention de la stéréotypie à la fin du XVIII^e siècle, elle ne sera mise en œuvre qu'au siècle suivant. Un cliché de la composition de chaque page permet la réimpression sans avoir à utiliser et donc à mobiliser les fontes ; Cela est utilisé pour les rééditions multiples : telle celle de la Bible ou de la collection des œuvres de Virgile. Le principe de la stéréotypie est de composer une page avec des matrices en creux dans lesquelles est coulé directement l'alliage, procédé inventé par Didot. Stanhope améliora le procédé en 1810 en prenant des moules en plâtre sur des pages de composition en plomb ordinaire imprégnées d'huile, ces moules étaient cuits et puis plongés dans un métal en fusion. Ce cliché en métal peut être régulièrement remis sous presse. La presse change elle-même de nature.

La rotative : la presse en métal (et non plus en bois comme celle de Gutenberg) est apparue en 1800, sous sa forme mécanisée (actionnée par une machine à vapeur) ; puis elle prend la forme cylindrique de rotative en 1850, elle est introduite en 1866 à Paris. Elle permet une accélération prodigieuse des débits d'impression : 10000 exemplaires en 1h. Les clichés stéréotypés prennent une forme cylindrique.

La Mécanisation de la composition

Le principe de la machine à composer est de mécaniser la manipulation des casses, par un clavier le composeur appelle les caractères.

La linotype : La composition automatique sur matrice est inventée en 1884, il n'y a plus de fonte mobile, la ligne est automatiquement fondue (au moyen d'une fondeuse), au moyen d'un clavier on appelle les matrices des caractères et non plus les caractères eux-mêmes. Les matrices de caractères viennent se ranger dans un assembleur où la ligne est composée, la ligne assemblée dans la matrice est passée dans une fondeuse qui fond les caractères dans la matrice. Introduction de la linotype en France en 1890.

La monotype : Date de 1887, c'est exactement le même principe sauf que les caractères sont fondus un à un, ce qui est utile pour des publications complexes avec une grande diversité de caractères (publications scientifiques par exemple).

L'OFFSET : Technique mise au point en 1904, un film est réalisé à partir de la composition et est mis en contact avec une plaque métallique recouverte d'une couche photosensible qui est encrée. Le report de la plaque sur le papier est photographique

▪ **Impression de l'illustration**

L'héliogravure : Technique inspirée de la taille douce, le dessin est gravé en creux, encré et essuyé puis l'impression se fait par une forte pression. Mais l'héliogravure est une technique mécanisée mise au point en 1895, elle se fait à partir de photographies gravées sur cylindres, les parties à ne pas imprimées sont protégées par un vernis et le dessin à imprimer est attaqué par du chlorure de fer qui creuse des alvéoles qui sont encrées, le report de l'original sur le cylindre se faisant au moyen d'un papier photosensible.

▪ **L'imprimerie moderne (ère post industrielle)**

Tous les procédés de l'imprimerie industrielle supposaient encore la reproduction préalable du texte sur un support, support à partir duquel on procédait à la reproduction. Dans l'imprimerie contemporaine, la dématérialisation est totale, l'impression se fait sans support matériel préalable. Ce

sont les procédés de la photocomposition qui eux-mêmes ont été remplacés par l'édition informatique.

Les procédés de photocomposition : permettent d'obtenir directement la photographie d'un texte sans qu'il ait été matérialisé auparavant. Les matrices des lettres sont photographiques, ce sont des images en négatif, qui sont projetées sur un miroir qui la réfléchit sur le papier ou le film photographique, et la composition est alors imprimée. Avec l'électronique, les matrices photographiques disparaissent, l'image des lettres est matérialisée quelques secondes à l'écran et est simultanément photographiée.

Les procédés informatiques : traitement de texte et PAO (Publication assistée par ordinateur), la mise en page se fait sur une mémoire informatique qui est chargée pour l'impression.

Ces distinctions matérielles dans les divers procédés d'imprimerie fondent encore l'organisation des collections dans les bibliothèques à caractère patrimonial : manuscrits, Fonds ancien (impression typographique), Fonds général (impression mécanisée)

2) Les Typologies du livre

A. Le Manuscrit

On distingue le manuscrit ancien du manuscrit moderne. Le manuscrit est toujours un document écrit à la main

✓ Le manuscrit ancien

C'est le manuscrit établi à l'époque antérieure à l'invention de l'imprimerie, les plus anciens manuscrits qui nous restent datent du IV^e siècle, le manuscrit de la cité de Dieu est sans doute contemporain de St. Augustin. Ils sont très rares, les collections de manuscrits comportent une majorité de pièces postérieures au X^e siècle.

Pour avoir une idée des volumes de la production de manuscrits sur la longue durée, une étude a été menée sur la production en Allemagne du VIII^e au XV^e

Siècles	VIII ^e	IX ^e (période carolingienne)	X ^e	XI ^e	XII ^e	XIII ^e	XIV ^e	XV ^e
Manuscrits	33 564	134 905	57 862	63 711	127 066	163 854	278 016	910000

Une pratique du manuscrit pour le livre d'amateur est demeurée en vigueur jusqu'au XVIII^e Siècle, en effet, les écrivains établissaient volontiers des copies manuscrites pour leurs mécènes ou leurs amis, c'était une pratique courante.

✓ Le manuscrit moderne

Cette catégorie regroupe les manuscrits d'écrivains et en général les manuscrits postérieurs à l'invention de l'imprimerie.

✓ Le vocabulaire du livre manuscrit ancien

- Le volumen

Le livre est sous forme de rouleau (jusqu'au III^e siècle), rouleau de papyrus pour le livre grecque ou rouleau de parchemin. On trouve quelques volumens tardifs à l'époque du codex pour des textes officiels, chronologie des papes et des rois, lettres de créances des ambassadeurs, etc.

- Le codex

Le codex apparut dès le I^{er} siècle, il se généralise au III^e et au V^e siècle il a définitivement supplanté le volumen

- Le palimpseste

Est une peau utilisée une première fois, et réutilisée après effacement du premier écrit

- L'enluminure

Illustration en miniature peinte dans le texte.

B. Le Livre de la période artisanale

Il date des débuts de l'imprimerie jusqu'en 1810, 1810 correspondant à l'invention de la machine à papier continu qui supprime la forme, invention, et à l'invention de la stéréotypie qui supprime la composition manuelle de chaque page. Il demeure pourtant des productions artisanales de papier et d'impression sous presse Gutenberg jusqu'en 1850.

Le livre imprimé est toujours sous la forme de codex, depuis l'apparition de l'imprimerie un livre est un document imprimé sur support papier. Les feuillets composant le livre sont réunis ensemble composant une unité physique bibliographique qui est le volume. Traditionnellement un livre comporte plusieurs cahiers et plus de 48 pages, en dessous il est appelé brochure.

✓ Le vocabulaire éditorial du livre artisanal

- L'incunable

Edition datant des premières années de l'imprimerie 1450-1500, plus exactement sont appelés incunables les premiers livres imprimés dans les premières imprimeries des villes (l'installation d'une imprimerie de Gutenberg ne s'est pas faite à la même date dans toutes les villes d'Europe) c'est pourquoi, la fourchette est de 1500 à environ 1515.

- L'édition princeps

Première édition des auteurs anciens (le princeps est souvent un incunable mais pas toujours)

- L'édition originale

Première édition d'un ouvrage.

- La présentation du livre

Le codex, la page de titre, le frontispice, la date d'édition, l'achevé d'imprimé (ou colophon).

✓ Le vocabulaire de l'imprimerie du livre artisanal

- Le codex

Au III^e siècle av J.C. le livre adopte la forme définitive du codex, composés de cahiers réunis par un fil et cousus ensemble. Il est d'une maniabilité plus grande que le rouleau, il permet l'écriture recto verso

- Les formats

Les formats datent de l'époque de l'imprimerie artisanale; de fait, l'imprimeur disposait d'un papier fabriqué de façon artisanale (papier chiffon jusqu'au XIX^e) la pâte était mise à sécher dans une forme, cadre tendu de fils de laiton parallèles et croisés, les fils apparents sont les pontuseaux, et les fils les plus fins sont les vergeures, la forme comprenait aussi le dessin d'un

filigrane. Les feuilles, une fois imprimées étaient pliées et coupées pour constituer des cahiers. Ces cahiers étaient numérotés au moyen de lettres et de chiffres, une lettre par cahier et un chiffre par feuillet : Un cahier de 4 feuillets était numéroté ainsi Ai Aii Aiii Aiv, cette numérotation s'appelle la signature des cahiers. La numérotation permettait de placer dans l'ordre les cahiers successifs.

Les principaux formats sont :

In plano : c'est le feuille en son entier, (sens des pontuseaux horizontaux), format adapté aux cartes et atlas

In folio : La feuille est pliée une fois une feuille fait deux feuillets et quatre pages on a des cahiers pairs de 2, 4, 8 (feuillets encartés les uns dans les autres) sens des pontuseaux verticaux; Filigrane au centre de la page.

In quarto : La feuille est pliée deux fois, ce qui fait quatre feuillets ou 8 pages, ce qui forme un cahier de quatre feuillets, sens des pontuseaux horizontaux et filigrane vers le bord gauche de la page

In octavo : La feuille est pliée quatre fois ce qui fait huit feuillets ou seize pages, et des cahiers de huit feuillets, le sens des pontuseaux verticaux et filigrane dans le coin supérieur gauche.

In douze : La feuille est pliée six fois, ce qui fait douze feuillets ou vingt quatre pages, un cahier de huit et un cahier de quatre, ou deux cahiers de six. Pontuseaux horizontaux et filigrane vers le bord droit.

In seize : La feuille est pliée huit fois, ce qui fait seize feuillets ou trente deux pages, alternance de cahiers de 8 avec pontuseaux horizontaux et filigrane dans le coin supérieur droit de la page.

Pour la détermination du format du livre, utile pour le catalogage du livre ancien, il faut compter le nombre de feuillets par cahier en s'aidant des signatures, regarder le sens des pontuseaux (verticaux ou horizontaux) et la place du filigrane.

Les formats de papeterie et d'imprimerie déterminée par le papier fabriqué à la forme ont toutefois disparu avec l'introduction du papier continu.

Ces formats ont été repris et adaptés pour différents usages, la reliure, le classement en bibliothèque, bien que les définitions à l'usage des relieurs, tout comme à l'usage du classement des bibliothèques aient été modifiées. Pour les formats de rangement ont fait référence à la hauteur de l'ouvrage, il s'agit d'un format purement conventionnel, défini en fonction de la taille apparente de l'ouvrage et non pas sur le format réel déterminé par le nombre des pliures de la feuille de papier. Les formats les plus utilisés pour le rangement sont les suivants :

Format Gd folio (au-dessus de 50 cm), in Folio (32 cm à 45 cm), 5, in 4° 25 cm à 31 cm, in 8° (18 cm à 24 cm), in 16° (inférieur à 18 cm).

✓ Le vocabulaire de la reliure du livre artisanal

Dans la période artisanale : le livre au sorti de chez l'imprimeur se présente en cahiers non reliés. L'acquéreur du livre se chargera lui-même de le confier à un relieur.

▪ Le Livre relié

Les éléments constitutifs de la reliure sont les plats, les tranchefiles, la coiffe, les tranches, la pièce de titre, les mors, *cf. planche.*

Les matières de couvertures :

Les tissus : Velours, brocart, etc. pour les reliures de luxe jusque vers 1530, Toiles apprêtées sur les reliures éditeur à partir de 1830.

Le parchemin : Peau tannée (truie, chèvre, mouton) ; peau mégissée : peau au tannage naturel (aspect blanchâtre) ;

La basane : Peau de mouton utilisée à toutes les époques la basane pour des reliures courantes, la basane reçoit des traitements divers selon les époques, mouchetés au XVII^e et XVIII^e, marbré au XVIII^e.

Le veau : Le veau présente un grain plus lisse que la basane il est utilisé à toutes les époques, le plus souvent pour des reliures plus soignées que celles recouvertes de basane. Comme la basane le veau peut également être décoré.

Le maroquin : Peau de chèvre, employé en France à partir de 1530, teintée généralement de rouge au XVII^e et de couleurs variées au XVIII^e siècle.

Le chagrin : Peau de chèvre utilisée surtout pour les ½ reliures depuis le XIX^e siècle.

Le papier : Utilisé pour les couvertures des demi-reliures, les cartonnages bradel et les reliures éditeur (à compter de la fin du XVIII^e siècle)

Les types de reliures :

La reliure du moyen au âge - XV^e siècle : Ais de bois recouverts de peau estampée à froid (peau de truie le plus souvent) ou de peau mégissée, fermoirs et cabochons sur les plats (le livre est conservé à plat) dos sans décor, reliure d'orfèvrerie et de tissus, pour les reliures de luxe.

La reliure XVI^e siècle : Reliure courante de parchemin, les plats sont souples sans carton avec parfois rabats et attaches, dos long et souvent sans décor. Reliure pleine peau décorée de dorure à chaud, le décor est simple composé de fleurons dorés au centre et parfois aux angles, les dos sont peu décorés un petit fleuron entre les entre-nerfs. La reliure de luxe est très chargée en décor doré aux plats jeux d'entrelacs parfois mosaïqués

La reliure XVII^e siècle : Les plats sont sans décors parfois armoriés au centre, les dos sont très décorés fleuron central et fleurons aux angles dans les entre-nerfs, le titre est doré au dos. Les gardes de couleurs apparaissent. La reliure d'amateur au XVII^e est souvent en maroquin rouge, avec des encadrements de filets aux plats.

La reliure XVIII^e siècle : Reliure courante comme au XVII^e et dos à nerfs décoré de fleuron (fleur de grenade très utilisée) fin XVIII^e le dos long apparaît. Reliure d'amateur, maroquin teinté (rouge, citron, olive), plats décorés de filets ou de dorures à la plaque au motif de dentelles.

La reliure XIX^e siècle : Pour la reliure courante généralisation des demi-reliures à partir de 1830, avec plats en papier, le décor se trouve désormais au dos qui est long. La reliure de luxe : est en pleine peau, les décors sont des décors de pastiches des décors des siècles antérieurs. Le décor à la cathédrale est propre à la période romantique. A la fin du XIX^e siècle apparaît la reliure industrielle du type des cartonnages Hetzel.

- Le livre broché

C'est le livre non relié dont les cahiers sont cousus et souvent recouverts d'une protection papier (au XVIII^e siècle des papiers dominotier, marbré ou uni). Au XIX^e siècle, apparaissent les livres brochés avec couvertures parlantes imprimées.

C. Le Livre de la période industrielle

Il correspond au livre édité de 1811 à aujourd'hui, bien qu'à présent on soit tenté de parler de période post industrielle pour le livre contemporain.

Le vocabulaire du livre artisanale demeure en usage, mais les changements techniques apportent tout de même quelques nouveautés.

✓ Le vocabulaire de la reliure propre au livre industriel

Il tient aux innovations en ce domaine, puisque les éditeurs se sont mis au XIX^e siècle à fournir un produit fini relié, ou un produit recouvert qui peut se passer éventuellement de reliure et qui d'ailleurs n'est pas conçu pour être relié. .

On parle de **cartonnage éditeur**, de **reliure éditoriale**, de **coupé collé** (avatar du livre broché cousu).

✓ Le vocabulaire éditorial propre au livre industriel

Quelques nouveautés : la 4^{ème} de couverture, la mention du copyright, le n° ISBN, ISSN (à partir de 1970)

D. Le Livre de l'ère post industrielle

On commence à parler du livre numérique (e.book), le texte conservé dans une mémoire de type informatique, numérique, est consultable sur un écran, il n'est plus nécessaire de le matérialiser sur un support papier. Des corpus entiers de grands auteurs peuvent être ainsi « édités », ce qui permet de regrouper les différentes versions des manuscrits et des éditions. Les outils de traitement de texte, les logiciels de lecture permettent des recoupements plus rapides que ceux qui pourraient être effectués livres en main. Toutefois, ce type d'édition demeure encore une curiosité et n'a pas conquis le grand public.

3) Le Livre et son auteur

Jusqu'au XVIII^e siècle (dernier quart), les auteurs étaient privés des droits qui leurs sont aujourd'hui reconnus sur leurs productions intellectuelles. Dès les débuts de l'imprimerie jusqu'à ce dernier quart du XVIII^e siècle, le manuscrit était cédé par son auteur à un imprimeur libraire (éditeur) moyennant une rétribution, le manuscrit vendu devenait la propriété de l'imprimeur libraire qui demandait à l'administration royale un privilège nécessaire à l'impression et à la diffusion de l'ouvrage, l'imprimeur libraire effectuait alors un tirage. Mais au XVIII^e siècle, le commerce du livre croît, la production littéraire augmente considérablement par rapport aux siècles précédents, ce qui cause le développement d'un marché parallèle au marché légal. Ce marché parallèle est celui des contrefaçons qui sont des publications non autorisées faites en violation des droits des imprimeurs libraires titulaires de privilèges, et donc des auteurs qui ont vendu leur manuscrit à un imprimeur et voit la

diffusion de leur ouvrage assurée par d'autres (un texte qui d'ailleurs n'est pas toujours conforme à l'édition de l'auteur). Les auteurs d'ailleurs jouaient de cette situation confuse en favorisant eux-mêmes leur propre contrefaçon (en revendant leur manuscrit). Voltaire dont les publications étaient très prisées a profité de cette confusion du marché pour faire des coups de publicité. Dans ce contexte, naît une revendication des auteurs d'avoir un droit d'exploitation sur leur œuvre (un privilège attaché à l'auteur et non plus au libraire), Diderot publie en 1763, *La lettre sur le commerce de la librairie*, ouvrage où il défend l'idée que le droit de l'imprimeur libraire dépend du droit naturel de l'auteur sur son œuvre, et il est naturel que les auteurs puissent tirer un revenu substantiel de leur plume ce qui leur permettrait de ne plus dépendre de leur mécène. La demande des auteurs de vivre des revenus de leur plume, de bénéficier des profits de la librairie est de plus en plus pressante et est finalement reconnue en France par une série d'arrêts en 1777. Dans ces décisions de justice sont posés les principes et les règles de la propriété littéraire. Aux termes de cette jurisprudence, il est distingué entre deux types de privilège : un privilège accordé aux éditeurs qui est fondé sur le droit de ceux-ci à être indemnisés de leur frais et avances, dont la durée est limitée à quelques années, tout au plus à la durée de vie de l'auteur, et un privilège accordé aux auteurs fondé sur leur activité créatrice et qui est perpétuel. Cette reconnaissance du droit d'auteur sera reprise dans le Code civil (1804), texte qui sera de nouveau modifié en 1957 ; L'esprit de la loi, en dépit des adaptations contemporaines, n'a pas changé, le droit d'auteur est un droit qui a un aspect moral (l'auteur a le droit de demander le respect de son œuvre), et un droit qui a un aspect pécuniaire ou financier (dit patrimonial dans le vocabulaire juridique). Ce droit signifie concrètement que l'auteur a le droit de tirer un revenu de l'exploitation de la diffusion de son œuvre, il a droit à une rétribution sur le prix de vente de l'ouvrage.

Ce droit patrimonial porte le nom en droit anglo-saxon de copyright qui recouvre le droit de diffuser son œuvre et d'en tirer un bénéfice, ce droit est ouvert durant toute la vie de l'auteur et au bénéfice de ses héritiers pour une durée qui varie selon les législations, elle est unifiée à 70 ans après la mort de l'auteur dans les pays de l'union européenne. Le copyright anglo-saxon est devenu le référent international dans de nombreuses conventions sur le droit d'auteur. Le copyright est daté puisqu'il naît le jour où l'auteur contracte un contrat d'édition.

II Le Livre contemporain en bibliothèque

Toute une partie de l'organisation de la bibliothèque est fondée sur le livre, celui-ci revêt des formes diverses, selon les périodes où il a été produit. Ce qui se traduit par des organisations fondées sur une typologie du livre qui détermine les modes de traitement qui lui sera réservé, ses modes de consultation, de catalogage, etc. On trouve ainsi des organisations fondées sur l'histoire du livre (département des manuscrits, réserve, fonds ancien, fonds général, etc.)

Mais pour l'organisation des bibliothèques contemporaine, dont les fonds sont principalement constitués par des collections de livres XIX^e et XX^e siècles, la distinction majeure qui est faite est celle des monographies et des périodiques.

1) Les Monographies

A. Définition

La monographie est une publication qui a une unité intellectuelle en un seul volume ou en plusieurs. La monographie est une seule unité intellectuelle ou unité bibliographique caractérisée par un titre, un nom d'auteur ou anonyme, le lieu et la date d'édition et depuis 1970 par l'attribution d'un ISBN. Les premiers éléments caractéristiques de la monographie le nom de l'auteur, le titre, le lieu et la date d'édition figurent sur la page de titre, qui se trouve placée avant le corps du texte.

B. L'Attribution d'un numéro d'ISBN

L'ISBN (International standard book number) est l'élément qui caractérise la monographie : ce numéro d'identification international de la monographie constitue une véritable carte d'identité du livre.

L'ISBN est une information aussi importante que le titre ou le nom de l'auteur du document. Il constitue un point d'accès du document

La structure de l'ISBN est normalisée : elle comprend toujours le préfixe ISBN précédé d'un numéro composé de plusieurs segments divisés par un tiret ou un espace.

ISBN 2-85203-612-6

2 : Le premier chiffre est le **numéro d'identification de la communauté nationale, géographique ou linguistique où est publié l'ouvrage**, ce numéro est attribué par l'Agence internationale pour la numérotation normalisée du livre située à Berlin. Les publications du groupe francophone commencent toujours par le chiffre 2.

85203 : cette série représente le **numéro d'identification de l'éditeur** qui a publié le document. (85203 est l'identifiant de Honoré Champion). Ce numéro est attribué par l'AFNIL.

612 : c'est le **numéro d'identification du titre dans la production de l'éditeur**, ce numéro est attribué par l'éditeur. 612 est affecté au titre Crébillon Fils

6 : ce dernier **numéro est un numéro de contrôle**, destiné à vérifier les exactitudes des indicatifs précédents.

Dans chaque pays c'est le service du dépôt légal qui contrôle la bonne attribution de l'ISBN. Un document peut avoir plusieurs ISBN notamment lorsqu'il est édité conjointement par plusieurs éditeurs ou encore lorsqu'il appartient à une monographie en plusieurs volumes.

2) Les Périodiques

A. Définition du périodique

Est périodique ce qui se reproduit à des intervalles réguliers

Dans la terminologie bibliographique, un périodique est une publication imprimée ayant un titre, une périodicité de publication (régulière ou non), une durée de vie non limitée, réunissant des articles rédigés par différentes personnes et présentés dans un sommaire.

Ex. de périodiques : Les revues, les journaux, les annuaires.

Cette définition bibliographique doit toutefois être complétée pour tenir compte de la notion anglo saxonne de publication en série. En effet le périodique est une **publication en série**.

La publication en série se définissant comme une publication paraissant en fascicules ou en volumes successifs s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance. Tous les périodiques sont des publications en série, mais on entre aussi dans la catégorie des publications en série, les collections de monographies. La collection comporte un titre et à l'intérieur de la collection, les différents ouvrages constituent des unités bibliographiques à part entière, ils sont ordonnés dans la collection selon une succession numérique ou chronologique. Ex : la Collection Que sais je ?

C'est au titre de publication en série que les périodiques se voient attribués depuis 1970 un numéro d'ISSN. Lorsque la publication en série est une monographie (collection) à l'ISBN de la monographie s'ajoute l'ISSN de la collection.

Les périodiques sont toujours des publications en série aussi ils ont un numéro d'ISSN

B. Bref historique du périodique

Le premier journal français a été publié en 1631 (la gazette de Théophraste Renaudot), les publications périodiques se sont développées au XVIII^e siècle, mais hors quelques gazettes, elles touchent principalement des publics restreints les lettrés, d'ailleurs elles s'achètent par souscription, et le tirage est effectué en fonction du nombre de souscriptions. La naissance de la presse populaire date de la seconde moitié du XIX^e siècle les facteurs techniques de mécanisation de l'imprimerie ont permis cet essor, ainsi que le vote de la loi sur la Liberté de la presse en 1881.

Traditionnellement les périodiques sont sur support papier, mais depuis ces dernières années un certain nombre de titres sont édités sur support cédérom ou encore directement en ligne. A l'heure actuelle la diffusion de la presse sous forme électronique concerne quelques 8000 titres.

Les titres de périodiques possédés dans la plupart des établissements français sont répertoriés dans un catalogue le CCNPS (catalogue collectif national des publications en série), soit quelques 300 000 titres, le CCNPS maintenant intégré au SU, est aussi l'objet d'une édition Cédérom sous le titre de Myriade

C. Caractéristiques du périodique

Depuis 1972, sa caractéristique essentielle est le numéro d'ISSN qui lui est attribué.

▪ L'ISSN

Le numéro d'identification du périodique, est établi par le centre international de ISDS (International Serial Data System), et est attribué par le centre national.

Le centre national français est installé à la BNF depuis sa création en 1975 en France.

Les notices alimentent une base de données à partir de laquelle sont édités différents produits comme les Cd-rom (ISSN Compact) et les microfiches.

L'ISSN correspond à un titre clé. Il y a un ISSN par périodique quand un périodique change de titre il se voit attribuer un autre ISSN. L'ISSN est une mention obligatoire.

- La périodicité de parution

Quotidien : publiés tous les jours

Hebdomadaire : publication qui est publiée une fois par semaine, 4 numéros par mois 48 numéros dans l'année

Mensuel : publication qui paraît tous les mois 12 numéros par an

Bimensuel : publication qui paraît deux fois par mois

Bimestriel : publication qui paraît tous les deux mois 6 numéros par an ?

Trimestriel : publication qui paraît tous les trois mois, 4 numéros par an

Semestriel : publication qui paraît tous les six mois, 2 numéros par an

Annuel : publication qui paraît tous les ans.

De cette distinction entre monographie et périodique dépend toute l'organisation des services de la bibliothèque ; il est fréquent que le service de gestion des périodiques soit distinct du service de gestion des entrées (rarement appelé service des monographies). De fait, le traitement des collections de périodiques est très différent de celui des monographies, c'est ce que nous verrons dans l'analyse des modes d'entrée des documents et du circuit des documents en bibliothèque.

III Les Documents non livres

Les documents non-livre ont toujours été présents dans les bibliothèques, mais au XX^e siècle le développement des techniques a multiplié ces nouveaux supports. Ces documents exigent des modes spécifiques de traitement (catalogage, indexation), de conservation et de consultation. Il en résulte l'organisation de services chargés de la gestion de ces fonds spécialisés, la Bibliothèque Nationale de France présente le meilleur exemple de cette pratique. En effet, ses collections spécialisées étant suffisamment développées, elles sont à l'origine de l'existence des départements spécialisés : département de la musique, départements des cartes et plans, département des Estampes et de la photographie, département des monnaies et médailles, département des arts du spectacle.

Dans d'autres bibliothèques, le concept de « médiathèque », apparu au cours des années 1980, et appliqué principalement aux bibliothèques publiques, a bien marqué la volonté de faire place à d'autres documents (sonores, visuels et audiovisuels, puis multimédia) à côté des documents imprimés

1) Les Microformes

La famille des microformes comprend deux types de produits, les microfilms en bobines, et les microfiches, supports plats rectangulaires de format approximatif 15 x 10 cm. Ces documents sont réalisés soit par microcopie (reproduction photographique miniaturisée réalisée à l'aide d'une caméra spéciale) de documents manuscrits, imprimés ou graphiques, soit directement à partir de données numérisées contenues dans un ordinateur. On recourt souvent à la microcopie pour réaliser des copies de documents que l'on ne souhaite pas conserver ou communiquer sous leur forme initiale, par exemple s'ils sont trop encombrants ou trop fragiles. Les thèses de doctorat soutenues en France sont systématiquement éditées sur microfiches, et diffusées sur ce support

dans les bibliothèques universitaires. Des collections de périodiques sont également microfilmées, ce qui répond à la fois à un objectif de conservation et de diffusion. La technique du microfilmage est aussi utilisée dans les dépôts d'archives.

Les images obtenues par microcopie ne sont exploitables que par l'intermédiaire d'appareils de lecture. Certains de ces appareils permettent la lecture et la reproduction sur papier (lecteurs-reproducteurs). Ils doivent être équipés d'objectifs adaptés aux taux de grossissement des images correspondant aux taux de miniaturisation utilisés lors de la prise de vue. La microcopie constitue un secteur spécialisé de l'édition, offrant des rééditions et des textes inédits ; comme les documents imprimés, les microformes sont soumises au dépôt légal.

2) Les Phonogrammes

Se définit comme phonogramme, tout support reproduisant exclusivement des séquences de son quel qu'en soit le genre et le format. Les premiers supports du son sont les cylindres de cire, suivis des disques noirs microsillons. Il s'agit d'un disque pressé à sillon étroit et à pas très rapproché offrant une grande durée d'audition. Ils sont de 30 cm de diamètre pour les grands et 25 cm pour les petits, la vitesse de rotation du disque est fixée à 78 TOURS/minute en 1927, et à 33 tours minutes en 1948. Actuellement les supports à lecture laser compact-discs (CD) ont remplacé les disques microsillons. Pour mémoire, il convient de citer également les cassettes analogiques et numériques (DCC).

Les collections de phonogrammes constituent les fonds des discothèques. A la bibliothèque nationale de France, le département de l'audiovisuel est en charge de ces collections.

3) Les Vidéogrammes

Ce sont les supports intégrant sons et images, à l'exclusion du cinéma. Ces documents sont lisibles au moyen d'un appareil de lecture (écran, appareil de projection). La notion de vidéogrammes s'applique à tous les supports réalisés selon des techniques analogiques ou numériques, permettant la conservation et la reproduction d'un document audiovisuel. Les vidéogrammes nécessitent l'utilisation d'un équipement pour être vus et/ou entendus.

Parmi les vidéogrammes, on trouve deux grands type de signaux du son et/ou de l'image animée : le signal analogique et le signal numérique.

Analogique : se dit d'un mode de présentation de données sous forme de grandeurs physiques (voltage, courant) où le signal suit les mêmes lois que les variations du phénomène étudié. En musique, l'intensité du courant qui fait bouger la membrane d'un haut-parleur et la pression de l'air que perçoit l'oreille sont des grandeurs analogiques. En vidéo, les signaux sont analogiques par nature et ils ont été enregistrés sous cette forme jusqu'à la fin des années 1970. Analogique s'oppose à numérique.

Numérique : représentation de données ou de grandeurs physiques par des éléments binaires (1 ou 0). La numérisation des documents permet une reproduction très fidèle des images et des sons, ainsi que la création de sons ou d'images de synthèse. La nature numérique du signal permet à ces documents d'être stockés dans des ordinateurs et transmis sur des réseaux. C'est ainsi que des enregistrements musicaux ou des films circulent sur le réseau internet.

- **Les disques analogiques**

Les **vidéocassettes** : cassettes dont la bande magnétique enregistrée reproduit le son et l'image du type VHS (Vidéo Home System) mise au point en 1977.

- **Les disques optiques analogiques**

Les **vidéodisques** à lecture optique sont mis au point en 1978, ce sont les disques compacts audio et les disques compacts vidéo. Le signal vidéo gravé sur le disque est analogique. La lecture s'effectuant par réflexion d'un faisceau laser

- **Les disques optiques numériques**

Les Cd-rom ou cédéroms : disques optiques de 12 cm de diamètre, conçus pour l'informatique, d'une capacité de stockage allant de 650 à 800 Mo, et dont les données multimédias qu'ils contiennent, non modifiables, accessibles seulement en lecture, sont lisibles uniquement sur un lecteur de Cd-rom relié à un micro-ordinateur.

Les DVD (Digital Versatile Disc) : disques optiques numériques aux formats multiples (DVD vidéo, DVD audio, DVD-ROM, DVD-R, DVD-RAM) définis pour chaque type d'application, et dont la capacité de stockage, supérieure à celle d'un CD, peut varier selon la technique utilisée.

Les collections de documents audiovisuels à la Bibliothèque nationale de France, sont gérées au sein du département de l'audiovisuel. Les phonogrammes et vidéogrammes constituent le fond des discothèques et vidéothèques dans les bibliothèques publiques.

4) Les Images fixes

On distingue les images fixes et animées. Affiches, photos (négatifs, positifs), tirage papier, Les vidéodisques : disques optiques analogiques.

Elles sont de nature très diverse, des supports et des techniques de fixation différents, on peut citer : les affiches, les photos (négatifs, positifs), les estampes. L'unique caractéristique commune est d'appartenir à la catégorie des images fixes.

- **Estampes**

Sous le nom générique d'estampes on range différentes techniques de productions d'images, savoir :

la gravure xylographique (bois gravé en relief) apparue au XIV^e siècle (1360).

la gravure sur métal appelée gravure en taille douce, 1^{ère} moitié du XV^e (1430). La plaque de cuivre est gravée en creux, encrée puis essuyée, après essuyage, l'encre subsiste dans les tailles, la feuille de papier mouillée est imprimée au moyen d'une forte pression.

la gravure au moyen d'un acide, l'eau forte : la plaque de cuivre ou de zinc est enduite d'un vernis, le dessin est tracé à la pointe qui dégage le métal, et la plaque est placée dans un bain d'acide qui attaque les parties dégagées, on procède alors à l'encrage et à l'impression.

la gravure sur pierre plane la lithographie apparue au à la fin du XVIII^e siècle (pierre encre grasse et eau), l'image est dessinée par l'effet révélateur de l'encre grasse sur l'eau.

Les différents procédés de gravure ont été utilisés soit pour réaliser des œuvres originales (Dürer, Callot, Daumier, Salvador Dali...), soit pour reproduire des tableaux ou d'autres œuvres d'art avant l'invention de la photographie.

- **Photographies**

Inventée au XIX^e siècle, la photographie est une technique associant des phénomènes optiques et des réactions chimiques pour obtenir une image de la réalité sur un support photosensible.

Le premier support photographique est le daguerréotype (1839) qui est une image positive obtenue directement à la prise de vue ; le support est une plaque de cuivre plaquée d'argent puis plongée dans

des vapeurs d'iode afin d'être sensibilisée pour garder la trace de l'image produite avec un dispositif optique. En 1841, William Henry Fox Talbot, met au point un négatif sur papier, le calotype, dont on obtient par contact une image positive. Ainsi apparaît le procédé photographique moderne. La technique de photographie en couleur est mise au point par Louis et Auguste Lumière en 1904, etc. Les techniques n'ont donc cessé d'évoluer depuis 1839, les collections de photographies sont donc constituées de documents divers et qui dans l'ensemble ont pour caractéristique d'être fragiles.

Une collection d'estampes peut constituer le fonds d'une artothèque. A la bibliothèque nationale de France, les collections d'estampes et de photographies sont gérées au sein du département spécialisé des Estampes et de la photographie.

5) Les Cartes et plans

Ce sont des documents cartographiques : cartes (topographiques, géologiques, administratives...) ou plans (plans de villes, de côtes, de bâtiments), des atlas géographiques, des globes, des plans reliefs... Leur format les rend souvent peu maniables, et impose des conditions de conservation particulières. Le Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France gère aussi des collections de manuscrits, de périodiques et de photographies relatives à la géographie.

6) Les Monnaies et médailles

Les collections de monnaies et de médailles, sont des fonds spécialisés traditionnels des bibliothèques privées qui se retrouvent maintenant dans les musées. Toutefois, le cabinet des médailles qui est aujourd'hui le département des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de France, connaît son essor sous Louis XIV.

Les monnaies et médailles, peuvent comprendre aussi des objets variés non monétaires tels que : camées, intailles, plombs, vases grecs, ivoires antiques ou médiévaux, verres, bronzes, sculptures, inscriptions.